



Aide à domicile

Aide-soignant

Anesthésiste - réanimateur

Assistant de service social

Assistant maternel

Chirurgien

Éducateur spécialisé

Formateur (pour adultes)

Infirmier

✓ **Masseur-kinésithérapeute**

Médecin généraliste

Ophthalmologue

Opticien-lunetier

Orthodontiste

Orthophoniste

Orthoptiste

Pédiatre

Pharmacien

Puéricultrice

Sage-femme

Sapeur pompier

## Masseur-kinésithérapeute

Essayer de faire du bien aux gens et les rééduquer aussi bien sûr, en cas de maladie, d'accident... Ce sont souvent des patients qui ont des problèmes de dos qui viennent le voir. Des adultes assis toute la journée derrière un écran avec de mauvaises positions... ou qui sont stressés (les deux sont liés). Le masseur-kinésithérapeute leur fait des massages pour détendre leurs muscles, les aide à effectuer des étirements, des exercices d'assouplissement et de musculation spécifiques. C'est un métier très physique mais aussi psychologique. Quand ils sont allongés sur sa table de kiné, les patients se détendent, se libèrent et

parlent plus facilement. Un lien se crée...

Ces actes à but thérapeutique s'effectuent sur prescription médicale. Mais ce professionnel intervient de plus en plus sans prescription : remise en forme, relaxation, massages...

Du coup, son matériel s'est sophistiqué : outre des ballons, des haltères ou des poulies, il utilise désormais de la boue, de l'hydrothérapie, des infrarouges... Le vieillissement de la population, l'essor des soins préventifs et esthétiques, les nombreux départs à la retraite du côté des 86 000 kinés actuels font que la profession va manquer de bras.

### FORMATION

Diplôme d'État obligatoire, proposé par plus de 40 instituts de formation. Le concours d'accès est très sélectif. La très grande majorité des instituts recrute après la PACES (1<sup>re</sup> année commune aux études de santé) ou une 1<sup>re</sup> année de licence STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) ou dans le domaine sciences, technologie et santé. La formation dure quatre ans.



FONDATION  
**CROISSANCE**  
RESPONSABLE  
INSTITUT DE FRANCE